



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillière
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioillier,
Nathalie Houdayer.

Vendredi 29 janvier 2016

N° 641



Démographie

Beaucoup de morts en 2015 : quelles explications ?

En 2015, il y a eu 600 000 personnes à décéder en France, soit le niveau le plus élevé depuis l'après-guerre. Comment les démographes de l'Insee l'expliquent-ils ? Ils évoquent principalement des conditions épidémiologiques et météorologiques peu favorables.

L'Insee identifie trois épisodes de surmortalité. Tout d'abord, durant les trois premiers mois de l'année, un épisode grippal, long (neuf semaines) et de forte intensité, a eu un impact relativement sévère chez les personnes de 65 ans ou plus. « *Le vaccin, précise l'Insee, n'était pas efficace contre certains virus et la couverture vaccinale des personnes de plus de 65 ans a baissé. En outre, le virus majoritaire lors de cet épisode est connu pour avoir provoqué des complications chez les personnes fragiles* ».

Un deuxième épisode de surmortalité est lié à la canicule de juillet 2015, et le troisième, en octobre 2015, s'explique « *probablement en raison des vagues de froid survenues au milieu du mois* ».

L'espérance de vie diminue... provisoirement ?

Essentiellement à cause de la hausse de la mortalité après 65 ans enregistrée en 2015, l'espérance de vie à la naissance a diminué de 0,4 an pour les femmes et de 0,3 an pour les hommes. Dans les conditions de mortalité de 2015, une femme vivrait en moyenne 85 ans et un homme 78,9 ans.

L'espérance de vie à 60 ans diminue également : en 2015, à cet âge, une femme peut espérer vivre en moyenne 27,3 ans et un homme 22,9 ans.

2015 : année difficile pour le mariage

Le nombre de mariages célébrés en France durant l'année 2015 est estimé à 239 000, dont 231 000 entre personnes de sexe différent et 8 000 entre personnes de même sexe. Ces derniers ne représentent que 3,3 % des mariages célébrés.

Par rapport à 2014, le nombre de mariages diminue d'environ 2 300. En fait, le nombre de mariages de personnes de sexe différent est pratiquement stable et c'est donc le nombre de mariages de personnes de même sexe qui diminue fortement. On peut supposer que la loi ouvrant le mariage aux personnes de même sexe, promulguée en 2013, a suscité la concrétisation de nombreux projets, mais que cette demande ne se renouvelle plus à la même hauteur.

En 2015, pour les mariages de personnes de sexe différent, l'âge moyen au mariage est de 34,9 ans pour les femmes et de 37,4 ans pour les hommes ; pour les mariages de personnes du même sexe, il est respectivement de 39,8 ans et de 44,5 ans.

Depuis 2011, le nombre de pactes civils de solidarité (Pacs) conclus entre personnes de sexe différent, remarque l'Insee, est reparti à la hausse pour atteindre 167 400 unions en 2014. Parallèlement, après avoir atteint un pic en 2010, le nombre de Pacs entre personnes de même sexe a diminué pour atteindre un point bas en 2013 (6 000 Pacs), avant de remonter légèrement en 2014 (6 300). La mise en place du « mariage pour tous » a pu avoir un impact sur les Pacs.

Source : Vanessa Bellamy et Catherine Beaumel, « Bilan démographique 2015 : le nombre de décès au plus haut depuis l'après-guerre », *Insee Première* n° 1581 de janvier 2016 (4 pages).

Indicateur	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991	1990																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
Population totale	65 400 000	65 200 000	65 000 000	64 800 000	64 600 000	64 400 000	64 200 000	64 000 000	63 800 000	63 600 000	63 400 000	63 200 000	63 000 000	62 800 000	62 600 000	62 400 000	62 200 000	62 000 000	61 800 000	61 600 000	61 400 000	61 200 000	61 000 000	60 800 000	60 600 000	60 400 000	60 200 000	60 000 000	59 800 000	59 600 000	59 400 000	59 200 000	59 000 000	58 800 000	58 600 000	58 400 000	58 200 000	58 000 000	57 800 000	57 600 000	57 400 000	57 200 000	57 000 000	56 800 000	56 600 000	56 400 000	56 200 000	56 000 000	55 800 000	55 600 000	55 400 000	55 200 000	55 000 000	54 800 000	54 600 000	54 400 000	54 200 000	54 000 000	53 800 000	53 600 000	53 400 000	53 200 000	53 000 000	52 800 000	52 600 000	52 400 000	52 200 000	52 000 000	51 800 000	51 600 000	51 400 000	51 200 000	51 000 000	50 800 000	50 600 000	50 400 000	50 200 000	50 000 000	49 800 000	49 600 000	49 400 000	49 200 000	49 000 000	48 800 000	48 600 000	48 400 000	48 200 000	48 000 000	47 800 000	47 600 000	47 400 000	47 200 000	47 000 000	46 800 000	46 600 000	46 400 000	46 200 000	46 000 000	45 800 000	45 600 000	45 400 000	45 200 000	45 000 000	44 800 000	44 600 000	44 400 000	44 200 000	44 000 000	43 800 000	43 600 000	43 400 000	43 200 000	43 000 000	42 800 000	42 600 000	42 400 000	42 200 000	42 000 000	41 800 000	41 600 000	41 400 000	41 200 000	41 000 000	40 800 000	40 600 000	40 400 000	40 200 000	40 000 000	39 800 000	39 600 000	39 400 000	39 200 000	39 000 000	38 800 000	38 600 000	38 400 000	38 200 000	38 000 000	37 800 000	37 600 000	37 400 000	37 200 000	37 000 000	36 800 000	36 600 000	36 400 000	36 200 000	36 000 000	35 800 000	35 600 000	35 400 000	35 200 000	35 000 000	34 800 000	34 600 000	34 400 000	34 200 000	34 000 000	33 800 000	33 600 000	33 400 000	33 200 000	33 000 000	32 800 000	32 600 000	32 400 000	32 200 000	32 000 000	31 800 000	31 600 000	31 400 000	31 200 000	31 000 000	30 800 000	30 600 000	30 400 000	30 200 000	30 000 000	29 800 000	29 600 000	29 400 000	29 200 000	29 000 000	28 800 000	28 600 000	28 400 000	28 200 000	28 000 000	27 800 000	27 600 000	27 400 000	27 200 000	27 000 000	26 800 000	26 600 000	26 400 000	26 200 000	26 000 000	25 800 000	25 600 000	25 400 000	25 200 000	25 000 000	24 800 000	24 600 000	24 400 000	24 200 000	24 000 000	23 800 000	23 600 000	23 400 000	23 200 000	23 000 000	22 800 000	22 600 000	22 400 000	22 200 000	22 000 000	21 800 000	21 600 000	21 400 000	21 200 000	21 000 000	20 800 000	20 600 000	20 400 000	20 200 000	20 000 000	19 800 000	19 600 000	19 400 000	19 200 000	19 000 000	18 800 000	18 600 000	18 400 000	18 200 000	18 000 000	17 800 000	17 600 000	17 400 000	17 200 000	17 000 000	16 800 000	16 600 000	16 400 000	16 200 000	16 000 000	15 800 000	15 600 000	15 400 000	15 200 000	15 000 000	14 800 000	14 600 000	14 400 000	14 200 000	14 000 000	13 800 000	13 600 000	13 400 000	13 200 000	13 000 000	12 800 000	12 600 000	12 400 000	12 200 000	12 000 000	11 800 000	11 600 000	11 400 000	11 200 000	11 000 000	10 800 000	10 600 000	10 400 000	10 200 000	10 000 000	9 800 000	9 600 000	9 400 000	9 200 000	9 000 000	8 800 000	8 600 000	8 400 000	8 200 000	8 000 000	7 800 000	7 600 000	7 400 000	7 200 000	7 000 000	6 800 000	6 600 000	6 400 000	6 200 000	6 000 000	5 800 000	5 600 000	5 400 000	5 200 000	5 000 000	4 800 000	4 600 000	4 400 000	4 200 000	4 000 000	3 800 000	3 600 000	3 400 000	3 200 000	3 000 000	2 800 000	2 600 000	2 400 000	2 200 000	2 000 000	1 800 000	1 600 000	1 400 000	1 200 000	1 000 000	800 000	600 000	400 000	200 000	0	-200 000	-400 000	-600 000	-800 000	-1 000 000	-1 200 000	-1 400 000	-1 600 000	-1 800 000	-2 000 000	-2 200 000	-2 400 000	-2 600 000	-2 800 000	-3 000 000	-3 200 000	-3 400 000	-3 600 000	-3 800 000	-4 000 000	-4 200 000	-4 400 000	-4 600 000	-4 800 000	-5 000 000	-5 200 000	-5 400 000	-5 600 000	-5 800 000	-6 000 000	-6 200 000	-6 400 000	-6 600 000	-6 800 000	-7 000 000	-7 200 000	-7 400 000	-7 600 000	-7 800 000	-8 000 000	-8 200 000	-8 400 000	-8 600 000	-8 800 000	-9 000 000	-9 200 000	-9 400 000	-9 600 000	-9 800 000	-10 000 000



À vos agendas

Le mercredi 3 février, à Laval

Comité de lecture en littérature contemporaine

Le mercredi 3 février, de 9 h 30 à 12 h 30, salle B04 au 25 rue du Mans, à Laval (campus EC 53), les apprentis libraires de seconde année de l'UCO Laval organisent une séance de comité de lecture avec une sélection d'ouvrages de littérature contemporaine, à « *découvrir, redécouvrir, déguster ou dévorer* ». L'objectif est d'échanger, de partager et surtout de prendre plaisir à parler de littérature, de textes et d'auteurs... La séance est prévue sur trois heures, mais possibilité d'arriver et de partir à tout moment (entrée libre).

Animation gratuite. Contact : Évelyne Darmanin, responsable de la formation (mél. e.darmanin@uco-laval.net).

Le jeudi 3 mars, à Mayenne

La diversité des manières d'habiter

Le jeudi 3 mars, à 20 h 30, à la salle de spectacle du Centre hospitalier du Nord-Mayenne, à Mayenne, l'association de recherche sur les liens entre la clinique psychiatrique et les sciences humaines, Regards cliniques, organise une conférence-débat sur le thème : « La diversité des manières d'habiter ».



Intervention de Karen Lucas et Florent Cadet, psychologues à l'Association de gestion des structures intermédiaires (Adgesti) en Sarthe.

Dans le cadre de leurs pratiques médico-sociales en milieu ouvert, ces intervenants rencontrent des personnes sans logement, dehors, dans un squat, dans leur famille, chez des amis, avec un logement mais non investi, avec un logement mais qui sert d'abri, etc. « À chaque fois, la demande, "la porte d'entrée" médico-sociale est liée au logement : "Je veux un logement", "j'ai des troubles du voisinage", "je vais être expulsé de chez moi", "je veux changer de logement", etc. » Qu'en est-il de ces formulations quand elles sont prises comme des symptômes retentissant dans le rôle social d'habitant ? Comment s'y prend-on pour lier ces symptômes aux demandes sociales de diagnostics et d'accompagnements ?

Karen Lucas et Florent Cadet présenteront leur réflexion en mettant en rapport leurs rencontres avec des habitants en difficultés et certains concepts de la psychanalyse et de la

théorie de la médiation, dont ils font usage pour orienter leurs interventions.

Tarif : 10 euros pour les non-adhérents, demi-tarif pour les étudiants et demandeurs d'emploi.

Renseignements : regardsclinique53@yahoo.fr

Le 31 mars, ciné-débat à Château-Gontier

Les troubles du comportement alimentaire

Le jeudi 31 mars 2016, à 20 h 30, au cinéma Le Palace, à Château-Gontier, le cinéma et l'association Solidarité Anorexie Boulimie 53 organisent une projection de deux courts métrages de 20 mn, *Sacha* et *Comme une plume*, suivie d'un échange en présence de la réalisatrice, Emilie Béline-Richard, ainsi que de Claire Zebrowski, psychanalyste à Château-Gontier. L'objet porte sur les troubles du comportement alimentaire (anorexie, boulimie).

Sacha est « *l'histoire vraie de Sacha, jeune femme de 22 ans, qui souffre d'anorexie et boulimie : ses sentiments, ses coups de gueule, ses relations avec les autres et la nourriture, filmée avec une sensibilité bouleversante* ».

Comme une plume : Au travers des yeux de l'entourage de Sacha, Léna, jeune écrivain, découvre les souffrances, révoltes, difficultés et choix de chacun. De son enfance à sa rechute après l'hôpital, l'histoire de Sacha est transmise dans toute sa dureté et sa violence, le tout avec une justesse et une sensibilité bouleversante.

Entrée : 5 euros.

Assemblée générale du CÉAS

Jeudi 31 mars, 18 h à 20 h, à Laval

Sur proposition de chargés de mission du CÉAS, le Conseil d'administration a choisi de traiter le thème du service civique en assemblée générale. Comme à l'accoutumée, la partie statutaire sera la plus brève possible pour permettre la communication d'informations, les témoignages, le débat critique...

Comment faire pour accueillir des volontaires ? Le service civique constitue-t-il réellement un outil pour sensibiliser les jeunes à la citoyenneté ? Est-il un « plus » pour l'insertion sociale et/ou professionnelle ? Quelles missions pour le CÉAS dans la mise en œuvre de ce dispositif ?



« Notre pays aurait tort de se replier sur lui-même en s'enfermant dans le drame des attentats de 2015 et dans la crainte de nouveaux crimes. La meilleure manière de conjurer ces menaces, ce n'est pas de se replier sur soi ni de donner libre cours à la suspicion et à la délation. C'est au contraire d'agir résolument, en France et dans le monde pour rendre celui-ci plus humain en mettant en pratique les droits de l'Homme. Cela commence par accueillir vraiment ceux qui sont persécutés et que nous nous sommes engagés à accueillir. »

Jeanne Emmanuelle Hutin, « 2016, s'ouvrir au monde » (éditorial), *Dimanche Ouest-France* du 3 janvier 2016.